



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 4 MARS 2020

L'an deux mil dix-huit, le quatre du mois de mars 2020 à 18h30, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CHARMES-SUR-RHÔNE s'est assemblée au lieu habituel de ses séances, en suite de la convocation faite le 19 Février 2020, sous la présidence de Monsieur Didier SOUILHOL, Vice-Président.

Étaient présents :

M. Didier SOUILHOL, Vice-Président, Mme Catherine VIVES, Mme Amandine HILAIRE/CLAPPE, Mme Ludivine DEGENEVE, Mme Josiane SANCHEZ, Mme Fabienne RET, M. Philippe BONNEFOY, Mme Josiane PERRIN, Mr Jordan VALLA

Étaient absents :

Thierry AVOUAC,
Maire Mme Jessica
BAUDRY Mme Léa
BALZ
Philippe FAYAT
Mme Nathalie DEMAS
Mme Anne-Marie
PELURSON

Secrétaire de Séance : Mme Josiane SANCHEZ

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance en date du 4 Décembre 2020. Le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.
Ensuite le Vice-Président invite à passer à l'ordre du jour.
Début de séance 18H42



1.- COTISATION à L'UDCCAS

UDCCAS : Union départementale des CCAS

La cotisation s'élève à 20 € : UDCCAS permet d'assister à des formations, à avoir des infos en lien avec l'UNCCAS.

La commission après en avoir délibéré (Pas d'objection) APPROUVE avec 9 voix POUR, pour le versement de la cotisation.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2.– DELIBERATION DETTE LOYER D'UN ADMINISTRISTRE

Un de nos administré a rencontré un problème de loyer sur le mois de décembre 2019, soit 363.91 €.

Cet incident fait suite à un arrêt maladie.

Ce Mr travaille à 1/3 temps thérapeutique.

En lien avec le CMS de La Voulte – Mme TRENTO – Nous proposons de faire un don de cette somme-là.

La commission après en avoir délibéré (Pas d'objection) APPROUVE avec 9 voix POUR

3.– REGLEMENT FACTURES « REPAS DES AINES »

Didier Souilhol remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à ce repas.

Répartition des frais :

Bouquets de fleurs 210 €

Vins 176.10€

Animation 270 €

Desserts 621 €

GAMON traiteur 4186 €

Soit un total de : 5463.70 €

Cette année nous avons eu une rentrée d'argent (repas payés) de : 420 €

Bilan : Positif – Même nombre de repas, même nombre de colis

Réflexion pour les prochaines années :

- Colis GAM VERT
- Regroupement avec autres communes

4.– POINT HABITAT

Point sur l'immeuble ADIS avec logements à la vente et à la location.

En tout 12 logements et 8 garages (coût en + du loyer)

Didier Souilhol a présenté 6 dossiers + 2 proposés par ADIS

8 personnes ont été validées , dont une personne en situation de handicap qui a obtenu un T3 en Rez de jardin

5. QUESTIONS DIVERSES

- Une personne a déposé un dossier FUL (fond unique logement) par rapport à une dette d'électricité de 370 € : un paiement pour moitié 175 € a été fait par le CCR, une demande est faite au CCAS pour les 175 € restant;

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanences de Didier SOUILHOL : tous les mercredis

A chaque fois est reçue au moins une personne avec de gros problèmes financiers (souvent des personnes qui travaillent...)

- Il serait important d'étudier des « pistes » pour proposer des aides, autres que financières
- Par exemple :
 - Café/rencontre (1 FOIS PAR TRIMESTRE)
 - Femmes en danger // hébergement d'urgence en lien avec travailleurs sociaux

Merci pour dernière séance. !!!



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 40 minutes par Monsieur le Vice-Président.

Fait et délibéré à Charmes-sur-Rhône les jours, mois et années susdits. Ont signé tous les membres présents

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOM – SIGNATURE	NOM – SIGNATURE
Thierry AVOUAC	Philippe BONNEFOY
Didier SOUILHOL	Nathalie DEMAS
Catherine VIVES	Martine LE COAT
Jessica BAUDRY	Anne-Marie PELURSON
Josiane PERRIN	Elisabeth CLOSSON
Léa BALZ	Fabienne RET
Amandine CLAPPE	Josiane SANCHEZ
Ludivine DEGENEVE	Philippe FAYAT
Lucien CHOFFARD	